



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0462-09-00

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENUE LE 12 SEPTEMBRE 2000

(2000-2001)

LE 26 SEPTEMBRE 2000

**1.00 RECUEILLEMENT**

**1.00A REPRISE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

Que la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 septembre 2000, ajournée au 26 septembre 2000, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2000 À 19 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,  
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE,  
MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, PASCALE GODIN, MARGOT  
PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, ANDRÉ DUGAS, ALBAN  
SYNNOTT, JEAN VENDETTE

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents  
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents  
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information  
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, secrétaire général

GILLES PRESSEAULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et  
de la formation professionnelle



No de résolution  
ou annotation

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.C.-0463-09-00**

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Bezeau

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000

6.02 Correspondance

6.11 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2000**

- DISPENSE DE LECTURE

**C.C.-0464-09-00**

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

**C.C.-0465-09-00**

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.02 CORRESPONDANCE**

**6.11 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION**

**HUIS CLOS**

**C.C.-0466-09-00**

À 19 h 09,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation  
**C.C.-0467-09-00**

## LEVÉE DU HUIS CLOS

À 19 h 17,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### - DOSSIER IMBJ03578506

Suite à la prise de connaissance du dossier, à l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et à la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision du comité de révision à l'effet de modifier la position de l'établissement dans le dossier IMBJ03578506 et de réintégrer l'élève à l'école Saint-François-Xavier. Toutefois, il est fortement recommandé que l'élève se présente de façon assidue à la récupération en français.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### - DOSSIER DELM16578703

Suite à la prise de connaissance du dossier, à l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et à la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Bezeau

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision du comité de révision à l'effet de modifier la position de l'établissement dans le dossier DELM16578703 et de permettre à l'élève d'intégrer une classe régulière (en conservant un code 12). Toutefois, si le plan d'intervention ne donne pas les résultats escomptés, le classement sera réévalué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### - DOSSIER GREM05048507

Suite à la prise de connaissance du dossier, à l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et à la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision du comité de révision à l'effet de modifier la position de l'établissement dans le dossier GREM05048507 et de permettre à l'élève d'intégrer une classe G.A.D.P. 15 ans. Toutefois, si le plan d'intervention ne donne pas les résultats escomptés, le classement sera réévalué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## ARRIVÉE D'UN COMMISSAIRE

À 19 h 19, arrivée de Monsieur Yvon Derome.

**C.C.-0468-09-00**

**C.C.-0469-09-00**

**C.C.-0470-09-00**



No de résolution  
ou annotation  
C.C.-0471-09-00

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE la séance du 12 septembre 2000, ajournée au 26 septembre 2000, soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général